

PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an **deux mil vingt**, le **cinq** du mois de **mars**, le Conseil communautaire de COMBRAILLES SIOULE ET MORGE, dument convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** en **Salle polyvalente** située à **Saint-Hilaire-la-Croix**, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MOUCHARD, Président,

Date de convocation : 28 février 2020

Présents :

Membres Titulaires : MM. & Mmes ARCHAUD Claude, BALY Franck, BARE Michaël, BONNET Grégory, BOULAIS Loïc, BOULEAU Bernard, CAILLET Pascal, CAUDRELIER-PEYNET Valérie, CHAMPOUX Nathalie, CHARBONNEL Pascal, COUCHARD Olivier, CRISPIN Guillaume, DA SILVA José, DOSTREVIE Corinne, DREVET Yannick, ESPAGNOL Alain, GATIGNOL Joëlle, GENDRE Martial, GEORGES Denis, GUILLOT Sébastien, HOVART Liliane, LAMAISSON Marie-Hélène, LAMBERT Bernard, LANNAREIX Jean-Pierre, LESCURE Bernard, LOBJOIS Corinne, MANUBY Didier, MEGE Isabelle, MOUCHARD Jean-Marie, MUSELIER Jean-Pierre, PERROCHE Paulette, PIEUCHOT-MONNET Chantal, POUZADOUX Jean-Paul, ROGUET François, SCHIETTEKATTE Charles, SECOND Jean-François, VALENTIN Gilles et VIALANEIX Michèle,

Membres suppléants avec voix délibérative : M. BOUTHET Jean-Pierre (suppléant de M. MASSON Yannick),

Procurations : M. CHANSEAUME Camille à M. ARCHAUD Claude et Mme VALANCHON Annie à Mme GATIGNOL Joëlle,

Absents/excusés : MM. & Mme CHANSEAUME Camille, COUTIERE Daniel, DE JESUS José, LANGUILLE André, LOBREGAT Stéphane, MASSON Yannick, SAUVESTRE Daniel et VALANCHON Annie,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membre en exercice : 46

Nombre de personnes présentes :	39
Nombre de suffrages exprimés :	41
Nombre de procurations	2

Il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, **M. BOULAIS Loïc** est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

Approbation des comptes rendus du Conseil communautaire précédents

Le compte-rendu du Conseil du 23 janvier 2020 est approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des délégations du Président

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2020-035 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION FONDS A89 – SARL RABOISSON FAMILY

La communauté de communes attribue une subvention de 4 866,51 € à la SARL RABOISSON FAMILY, domiciliée à Fénérol – 63440 SAINT-HILAIRE-LA-CROIX dans les conditions suivantes :

- Montant des dépenses retenues : 32 443,43 € HT
- Montant de la subvention : 4 866,51 €
- Taux d'aide : 15 %

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2020-036 - PRESTATION DE SERVICE POUR RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE – SERVICE VOIRIE – TOPOCENTER

La Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de l'entreprise TOPOCENTER, sise 14, Rue Patrick Depailler – 63 000 CLERMONT FERRAND, concernant un besoin de prestation de service pour la réalisation de levés topographiques de travaux de voirie, d'un montant de 4 096,00 € HT soit **4 915,20 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2020-037 - LOCATION D'UN COPIEUR - MEDIATHEQUE DE COMBRONDE – DACTYL

La communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » accepte la proposition faite par la société DACTYL, sise 2 avenue de la Prospective, 18021 BOURGES pour la location d'un copieur de marque KONICA-MINOLTA, modèle BHC 227 avec chargeur, meuble support et module de finition interne aux conditions suivantes :

- Date de début : **02/09/2019**
- Durée : **21 trimestres**
- Montant trimestriel : 160,00 € HT, soit **192.00 € TTC**.

Le contrat inclus la maintenance avec télérelève aux prix suivants :

- Coût des copies Noir : 0.004 € HT soit **0.0048 € TTC**
- Coût des copies Couleur : 0.04 € HT soit **0.048 € TTC**

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2020-038 - AVENANT 1 AU MARCHE 2018-09 – RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES EN RESTAURANT SCOLAIRE ET OFFICE – SITE DE PROMPSAT – LOT 01 GROS ŒUVRE – SARL DUBOSCLARD

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accepte l'avenant n°1 d'un montant de 1 250,00 € HT, au marché de travaux de l'entreprise SARL DUBOSCLARD, domiciliée, 9 rue Carreaux Pradet, BP20, 63460 JOZERAND, signé pour la modification de travaux de gros-œuvre pour le projet de restructuration de la salle des fêtes en restaurant scolaire et office sur le site de Prompsat.

Les conditions financières du marché susvisé sont modifiées comme suit :

	€ HT	€ TTC	Pourcentage d'augmentation/diminution par rapport au montant du marché initial
Montant du marché initial :	37 326,50 €	44 791,80 €	
Montant de l'avenant en plus-value	1 250,00 €	1 500,00 €	3,35 %
MONTANT TOTAL DU NOUVEAU MARCHÉ	38 576,50 €	46 291,80 €	

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2020-039 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A M. X - VOLETS « LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE » ET « AUTONOMIE ET MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES » DU PIG

Une subvention de **1 350 €** est attribuée à M. X, situé dans la catégorie « ressources très modestes » – 63390 CHÂTEAUNEUF-LES-BAINS au titre de la prime forfaitaire aux travaux accordée par la Communauté de communes « *Combrailles, Sioule et Morge* » dans le cadre du volet « lutte contre la précarité énergétique » et « autonomie et maintien à domicile des personnes âgées et handicapées » du PIG.

Compte-rendu des délégations du Président – Décisions relatives aux emplois non permanents

ARH2020263	Ar création poste saisonnier du 24/02 au 08/03/20-ALSH-21 heures	ENF. JEUNESSE	SAIS2020/043
ARH2020265	Ar création poste saisonnier le 27/2/20-9h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2020/044
ARH2020284	Ar création poste saisonnier du 25/02/20-MC-7 heures	ENF. JEUNESSE	SAIS2020/045
ARH2020285	Ar création poste temporaire du 01/03 au 31/07/20-ALSH-4,60/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/018
ARH2020334	Ar création poste temporaire du 01/03 au 31/08/20-ALSH-5,40/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/019
ARH2020335	Ar création poste temporaire du 01/03 au 31/07/20-ALSH-4,60/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/020
ARH2020392	Ar création poste saisonnier du 09/03 au 13/03/20-ALSH-8 heures	ENF. JEUNESSE	SAIS2020/049
ARH2020393	Ar création poste temporaire du 01/03 au 31/08/20-ALSH-14,80/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/021
ARH2020412	Ar création poste saisonnier du 24/2/20-5h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2020/045
ARH2020415	Ar création poste saisonnier le 24/2/20-3h	CINEMA	SAIS2020/046
ARH2020423	Ar création poste saisonnier le 1/3/20-2,5h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2020/047
ARH2020424	Ar création poste saisonnier du 28/2/20 au 29/2/20-9h	EQUIP. SPORTIFS	SAIS2020/048
ARH2020425	Ar création poste temporaire du 09/03 au 31/08/20-ALSH-5,60/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/022
ARH2020426	Ar création poste temporaire du 01/04 au 31/08/20-ALSH-8,30/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/023
ARH2020427	Ar création poste temporaire du 01/04 au 03/07/20-ALSH-1,8/35ème	ENF. JEUNESSE	TEMP2020/024
ARH2020428	Ar création poste temporaire du 01/04 au 31/08/20-ALSH-6,60/35ème	ENF. JEUNESSE	SAIS2020/050
ARH2020430	Ar création poste temporaire 28/02/20 au 05/04/20 190h	RESTAURATION CO	TEMP2020/025
ARH2020431	Ar création poste temporaire 01/03/20 au 31/03/20 35h	RESTAURATION CO	TEMP2020/026
ARH2020432	Ar création poste temporaire 02/03/20 au 13/03/20 35h	RESTAURATION CO	TEMP2020/027
ARH2020434	Ar création poste temporaire du 28/02 au 11/03/20-ALSH-35 heures	ENF. JEUNESSE	SAIS2020/051
ARH2020435	Ar création poste temporaire du 02/03 au 05/04/20 177,75h	RESTAURATION CO	TEMP2020/028

Ajout de points à l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter à l'ordre du jour les dossiers suivants :

- Contrat de projet – mission archivage
- Admission en non-valeur pour le budget annexe REOM
- Admission en non-valeur – Budget général
- Produit Gémapi

Le Conseil communautaire à l'unanimité approuve l'ajout de ces points à l'ordre du jour.

Principales décisions du Conseil d'Administration du CIAS (pour information)

Sans objet

D202002002 Compte de gestion 2019 – Budget Général de la Communauté de Communes

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	8 467 824,70	12 145 614,73	20 613 439,43
Titres de recette émis (b)	3 205 822,13	11 384 759,48	14 590 581,61
Réductions de titres (c)	0,10	86 938,51	86 938,61
Recettes nettes (d = b - c)	3 205 822,03	11 297 820,97	14 503 643,00
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	8 467 824,70	12 145 614,73	20 613 439,43
Mandats émis (f)	3 840 688,79	10 701 312,47	14 542 001,26
Annulations de mandats (g)	158 653,67	367 011,27	525 664,94
Depenses nettes (h = f - g)	3 682 035,12	10 334 301,20	14 016 336,32
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		963 519,77	487 306,68
(h - d) Déficit	476 213,09		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Général de la Communauté de Communes,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002003 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Cinéma La Viouze

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	14 568,06	203 884,02	218 452,08
Titres de recette émis (b)	12 644,08	194 527,60	207 171,68
Réductions de titres (c)		5 647,87	5 647,87
Recettes nettes (d = b - c)	12 644,08	188 879,73	201 523,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	14 568,06	203 884,02	218 452,08
Mandats émis (f)	13 399,33	196 578,92	209 978,25
Annulations de mandats (g)		10 328,83	10 328,83
Depenses nettes (h = f - g)	13 399,33	186 250,09	199 649,42
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		2 629,64	1 874,39
(h - d) Déficit	755,25		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Cinéma La Viouze,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002004 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Equipements sportifs

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires totales (a)	949 496,90	1 102 909,31
Titres de recette émis (b)	376 543,13	1 057 401,66
Réductions de titres (c)		
Recettes nettes (d = b - c)	376 543,13	1 057 401,66
DEPENSES		
Autorisations budgétaires totales (e)	949 496,90	1 102 909,31
Mandats émis (f)	585 815,32	1 070 991,74
Annulations de mandats (g)		94 024,74
Depenses nettes (h = f - g)	585 815,32	976 967,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		
(d - h) Excédent		80 434,66
(h - d) Déficit	209 272,19	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Equipements sportifs,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002005 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Jeunesse

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	694 111,80	3 324 083,61	4 018 195,41
Titres de recette émis (b)	324 092,21	3 216 771,00	3 540 863,21
Réductions de titres (c)		32 558,76	32 558,76
Recettes nettes (d = b - c)	324 092,21	3 184 212,24	3 508 304,45
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	694 111,80	3 324 083,61	4 018 195,41
Mandats émis (f)	102 281,93	3 209 462,28	3 311 744,21
Annulations de mandats (g)	422,04	127 260,91	127 682,95
Depenses nettes (h = f - g)	101 859,89	3 082 201,37	3 184 061,26
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	222 232,32	102 010,87	324 243,19
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Jeunesse,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002006 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Activités culturelles

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	342 280,58	836 518,69	1 178 799,27
Titres de recette émis (b)	147 036,10	805 105,78	952 141,88
Réductions de titres (c)		23 381,00	23 381,00
Recettes nettes (d = b - c)	147 036,10	781 724,78	928 760,88
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	342 280,58	836 518,69	1 178 799,27
Mandats émis (f)	169 436,92	723 743,67	893 180,59
Annulations de mandats (g)		14 072,32	14 072,32
Depenses nettes (h = f - g)	169 436,92	709 671,35	879 108,27
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		72 053,43	49 652,61
(h - d) Déficit	22 400,82		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Activités culturelles,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002007 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 439 581,96	2 208 329,14	4 647 911,10
Titres de recette émis (b)	2 041 697,82	2 121 667,72	4 163 365,54
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 041 697,82	2 121 667,72	4 163 365,54
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 439 581,96	2 208 329,14	4 647 911,10
Mandats émis (f)	2 131 401,89	2 124 477,66	4 255 879,55
Annulations de mandats (g)		2 809,94	2 809,94
Depenses nettes (h = f - g)	2 131 401,89	2 121 667,72	4 253 069,61
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	89 704,07		89 704,07

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 259 707,67	1 777 373,22	3 037 080,89
Titres de recette émis (b)	264 006,51	277 850,53	541 857,04
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	264 006,51	277 850,53	541 857,04
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 259 707,67	1 777 373,22	3 037 080,89
Mandats émis (f)	277 850,53	277 850,53	555 701,06
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	277 850,53	277 850,53	555 701,06
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	13 844,02		13 844,02

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002009 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Immobilier d'entreprises

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	171 871,45	155 849,55	327 721,00
Titres de recette émis (b)	109 397,45	84 417,84	193 815,29
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	109 397,45	84 417,84	193 815,29
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	171 871,45	155 849,55	327 721,00
Mandats émis (f)	65 123,40	79 797,17	144 920,57
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	65 123,40	79 797,17	144 920,57
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	44 274,05	4 620,67	48 894,72
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Immobilier d'entreprises,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002010 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Atelier relais

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	237 426,39	250 339,52	487 765,91
Titres de recette émis (b)	237 426,39	228 535,96	465 962,35
Réductions de titres (c)		500,00	500,00
Recettes nettes (d = b - c)	237 426,39	228 035,96	465 462,35
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	237 426,39	250 339,52	487 765,91
Mandats émis (f)	150 208,77	250 253,00	400 461,77
Annulations de mandats (g)		270,59	270,59
Depenses nettes (h = f - g)	150 208,77	249 982,41	400 191,18
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	87 217,62		65 271,17
(h - d) Déficit		21 946,45	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Atelier relais,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002011 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		516 650,00	516 650,00
Titres de recette émis (b)		506 894,76	506 894,76
Réductions de titres (c)		2 530,46	2 530,46
Recettes nettes (d = b - c)		504 364,30	504 364,30
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		516 650,00	516 650,00
Mandats émis (f)		749 493,55	749 493,55
Annulations de mandats (g)		245 129,25	245 129,25
Depenses nettes (h = f - g)		504 364,30	504 364,30
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères - REOM,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002012 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Restauration collective

44800 - RESTAURATION COLLECT CCCSM

Exercice 2019

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 384 573,93	2 355 104,56	3 739 678,49
Titres de recette émis (b)	365 632,10	2 568 145,13	2 933 777,23
Réductions de titres (c)		212 794,60	212 794,60
Recettes nettes (d = b - c)	365 632,10	2 355 350,53	2 720 982,63
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 384 573,93	2 355 104,56	3 739 678,49
Mandats émis (f)	659 172,08	2 337 286,56	2 996 458,64
Annulations de mandats (g)		22 883,47	22 883,47
Depenses nettes (h = f - g)	659 172,08	2 314 403,09	2 973 575,17
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		40 947,44	
(h - d) Déficit	293 539,98		252 592,54

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Restauration collective,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002013 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe Aize ZAC 1

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 139 247,80	1 868 482,58	5 007 730,38
Titres de recette émis (b)	2 726 001,65	1 863 821,16	4 589 822,81
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	2 726 001,65	1 863 821,16	4 589 822,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 139 247,80	1 868 482,58	5 007 730,38
Mandats émis (f)	1 891 799,75	1 749 986,51	3 641 786,26
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	1 891 799,75	1 749 986,51	3 641 786,26
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	834 201,90	113 834,65	948 036,55
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe Aize ZAC 1,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002014 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe ZI des Ancizes

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Titres de recette émis (b)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Mandats émis (f)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe ZI des Ancizes,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002015 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe ZI de Queuille

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	288 625,23	523 467,57	812 092,80
Titres de recette émis (b)	152 176,76	178 029,91	330 206,67
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	152 176,76	178 029,91	330 206,67
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	288 625,23	523 467,57	812 092,80
Mandats émis (f)	136 448,47	153 306,76	289 755,23
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	136 448,47	153 306,76	289 755,23
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	15 728,29	24 723,15	40 451,44
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe ZI de Queuille,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002016 Compte de gestion 2019 – Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	54 653,00	53 983,62	108 636,62
Titres de recette émis (b)	51 948,77	43 906,62	95 855,39
Réductions de titres (c)	8 042,15		8 042,15
Recettes nettes (d = b - c)	43 906,62	43 906,62	87 813,24
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	54 653,00	53 983,62	108 636,62
Mandats émis (f)	43 906,62	51 948,77	95 855,39
Annulations de mandats (g)		8 042,15	8 042,15
Depenses nettes (h = f - g)	43 906,62	43 906,62	87 813,24
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2019 du Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2019 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002017 Compte administratif 2019 – Budget Général

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 10 334 301,20	G 11 297 820,97
	Section d'investissement	B 3 682 035,12	H 3 205 822,03
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 947 818,66 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 203 711,74 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		15 220 048,06 = A+B+C+D	15 451 461,66 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 3 059 273,80	L 3 455 300,84
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 3 059 273,80	= K+L 3 455 300,84
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 10 334 301,20	= G+I+K 12 245 639,63
	Section d'investissement	= B+D+F 7 945 020,66	= H+J+L 6 661 122,87
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 18 279 321,86	= G+H+I+J+K+L 18 906 762,50

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget général de la Communauté de communes.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 186 250,09	G 188 879,73
	Section d'investissement	B 13 399,33	H 12 644,08
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C 705,66 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 168,73 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		201 523,81 = A+B+C+D	201 523,81 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	186 955,75 = A+C+E	188 879,73 = G+I+K
	Section d'investissement	14 568,06 = B+D+F	12 644,08 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	201 523,81 = A+B+C+D+E+F	201 523,81 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Cinéma La Viouze.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002019 Compte administratif 2019 – Budget Annexe Equipements sportifs

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 976 967,00	G 1 057 401,66
	Section d'investissement	B 585 815,32	H 376 543,13
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 20 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 66 697,43 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		1 629 479,75 = A+B+C+D	1 453 944,79 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 288 553,14	L 478 738,15
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	288 553,14 = E+F	478 738,15 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	976 967,00 = A+C+E	1 077 401,66 = G+I+K
	Section d'investissement	941 065,89 = B+D+F	855 281,28 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	1 918 032,89 = A+B+C+D+E+F	1 932 682,94 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Equipements sportifs.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 082 201,37	G 3 184 212,24
	Section d'investissement	B 101 859,89	H 324 092,21
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C 98 137,56 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 201 792,31 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		3 483 991,13 = A+B+C+D	3 508 304,45 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 321 476,17	L 299 964,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	321 476,17 = E+F	299 964,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 180 338,93 = A+C+E	3 184 212,24 = G+I+K
	Section d'investissement	625 128,37 = B+D+F	624 056,21 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	3 805 467,30 = A+B+C+D+E+F	3 808 268,45 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Jeunesse.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 709 671,35	G 781 724,78
	Section d'investissement	B 169 436,92	H 147 036,10
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 24 716,61 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		903 824,88 = A+B+C+D	928 760,88 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 59 210,00	L 34 274,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	59 210,00 = E+F	34 274,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	709 671,35 = A+C+E	781 724,78 = G+I+K
	Section d'investissement	253 363,53 = B+D+F	181 310,10 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	963 034,88 = A+B+C+D+E+F	963 034,88 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Activités culturelles.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002022	Compte administratif 2019 – Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales
-------------------	--

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 121 667,72	G 2 121 667,72
	Section d'investissement	B 2 131 401,89	H 2 041 697,82
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 307 594,48 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		4 560 664,09 = A+B+C+D	4 163 365,54 = G+H+I+J

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 277 850,53	G 277 850,53
	Section d'investissement	B 277 850,53	H 264 006,51
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 459 323,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 264 006,51 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		819 707,57 = A+B+C+D	1 001 180,29 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	277 850,53 = A+C+E	737 173,78 = G+I+K
	Section d'investissement	541 857,04 = B+D+F	264 006,51 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	819 707,57 = A+B+C+D+E+F	1 001 180,29 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002024 Compte administratif 2019 – Budget Annexe Immobilier d'entreprises

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 79 797,17	G 84 417,84
	Section d'investissement	B 65 123,40	H 109 397,45
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C 16 251,10 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 2 786,27 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		163 957,94 = A+B+C+D	193 815,29 = G+H+I+J

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Immobilier d'entreprises.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 249 982,41	G 228 035,96
	Section d'investissement	B 150 208,77	H 237 426,39
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 10 803,56 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 9 390,43 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		409 581,61 = A+B+C+D	476 265,91 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 249 982,41	= G+I+K 238 839,52
	Section d'investissement	= B+D+F 159 599,20	= H+J+L 237 426,39
	TOTAL CUMULE	409 581,61 = A+B+C+D+E+F	476 265,91 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Atelier relais.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002026 Compte administratif 2019 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 504 364,30	G 504 364,30	G-A 0,00
	Section d'investissement (y compris les comptes 1064 et 1068)	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section d'exploitation (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J (si excédent)

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	P= A+B+C+D 504 364,30	Q= G+H+I+J 504 364,30	=Q-P 0,00

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	= E+F 0,00	= K+L 0,00

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 504 364,30	= G+I+K 504 364,30
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 504 364,30	= G+H+I+J+K+L 0,00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 314 403,09	G 2 355 350,53
	Section d'investissement	B 659 172,08	H 365 632,10
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C 21 474,31 (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 184 159,87 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		2 995 049,48 = A+B+C+D	2 905 142,50 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 652 788,47	L 731 733,93
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	652 788,47 = E+F	731 733,93 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	2 335 877,40 = A+C+E	2 355 350,53 = G+I+K
	Section d'investissement	1 311 960,55 = B+D+F	1 281 525,90 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	3 647 837,95 = A+B+C+D+E+F	3 636 876,43 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Restauration collective.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 749 986,51	G 1 863 821,16
	Section d'investissement	B 1 891 799,75	H 2 726 001,65
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 1 247 447,54 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		4 889 233,80 = A+B+C+D	4 589 822,81 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe Aize ZAC 1.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 42 806,93	G 42 806,93
	Section d'investissement	B 42 806,93	H 42 806,93
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 58 215,21 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		85 613,86 = A+B+C+D	143 829,07 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	42 806,93 = A+C+E	42 806,93 = G+I+K
	Section d'investissement	42 806,93 = B+D+F	101 022,14 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	85 613,86 = A+B+C+D+E+F	143 829,07 = G+H+I+J+K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe ZI des Ancizes.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 153 306,76	G 178 029,91
	Section d'investissement	B 136 448,47	H 152 176,76
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 38,16 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		289 793,39 = A+B+C+D	330 206,67 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe ZI de Queuille.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2019.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. LAMBERT Bernard

Le Président se retire au moment du vote.

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 43 906,62	G 43 906,62
	Section d'investissement	B 43 906,62	H 43 906,62
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 10 746,38 (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		87 813,24 = A+B+C+D	98 559,62 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	0,00 = E+F	0,00 = K+L

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2019 du Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002032	Affectation des résultats 2019 – Budget Général de la Communauté de Communes
-------------------	---

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	947 818,66 €
Résultat de cloture FONCTIONNEMENT Atelier relais	
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-1 203 711,74 €
Résultat de cloture INVESTISSEMENT atelier relais	

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	3 682 035,12 €
Recettes investissements 2019	3 205 822,03 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-476 213,09 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-1 203 711,74 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-1 679 924,83 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	3 059 273,80 €
Sur recettes d'investissement :	3 455 300,84 €
Solde net des restes à réaliser :	396 027,04 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-1 679 924,83 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	396 027,04 €
001D/inv Besoin de financement :	-1 283 897,79 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	10 334 301,20 €
Recettes fonctionnement 2019	11 297 820,97 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	963 519,77 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	947 818,66 €
Solde section de fonctionnement :	1 911 338,43 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	1 283 897,79 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	627 440,64 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	1 911 338,43 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-705,66 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-1 168,73 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	13 399,33 €
Recettes investissements 2019	12 644,08 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-755,25 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-1 168,73 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-1 923,98 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-1 923,98 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	-1 923,98 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	186 250,09 €
Recettes fonctionnement 2019	188 879,73 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	2 629,64 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-705,66 €
Solde section de fonctionnement :	1 923,98 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	1 923,98 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	1 923,98 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-98 137,56 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-201 792,31 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	101 859,89 €
Recettes investissements 2019	324 092,21 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	222 232,32 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-201 792,31 €
D001/inv	
Solde section d'investissement :	20 440,01 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	321 476,17 €
Sur recettes d'investissement :	299 964,00 €
Solde net des restes à réaliser :	-21 512,17 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	20 440,01 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-21 512,17 €
001D/inv	
Besoin de financement :	-1 072,16 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	3 082 201,37 €
Recettes fonctionnement 2019	3 184 212,24 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	102 010,87 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-98 137,56 €
Solde section de fonctionnement :	3 873,31 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	1 072,16 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	2 801,15 €
(à reprendre en dépense ligne 002 du budget 2019)	
Total affecté :	3 873,31 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-24 716,61 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	169 436,92 €
Recettes investissements 2019	147 036,10 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-22 400,82 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-24 716,61 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-47 117,43 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	59 210,00 €
Sur recettes d'investissement :	34 274,00 €
Solde net des restes à réaliser :	-24 936,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-47 117,43 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-24 936,00 €
Besoin de financement :	-72 053,43 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	709 671,35 €
Recettes fonctionnement 2018	781 724,78 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	72 053,43 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2018) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	72 053,43 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	72 053,43 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2019)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2019)</i>	
Total affecté :	72 053,43 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002037	Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales
-------------------	---

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-307 594,48 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	2 131 401,89 €
Recettes investissements 2019	2 041 697,82 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-89 704,07 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-307 594,48 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-397 298,55 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-397 298,55 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	-397 298,55 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	2 121 667,72 €
Recettes fonctionnement 2019	2 121 667,72 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	0,00 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002038	Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans
-------------------	--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	459 323,25 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-264 006,51 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	277 850,53 €
Recettes investissements 2019	264 006,51 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-13 844,02 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-264 006,51 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-277 850,53 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-277 850,53 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	-277 850,53 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	277 850,53 €
Recettes fonctionnement 2019	277 850,53 €
Résultat de l'exercice 2018 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	459 323,25 €
Solde section de fonctionnement :	459 323,25 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	459 323,25 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	459 323,25 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-16 251,10 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-2 786,27 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	65 123,40 €
Recettes investissements 2019	109 397,45 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	44 274,05 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-2 786,27 €
R001/inv Solde section d'investissement :	41 487,78 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	41 487,78 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	79 797,17 €
Recettes fonctionnement 2019	84 417,84 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	4 620,67 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-16 251,10 €
Solde section de fonctionnement :	-11 630,43 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	
<i>(à reprendre en dépenses ligne 002 du budget 2020)</i>	11 630,43 €
Total affecté :	0,00 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	10 803,56 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-9 390,43 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	150 208,77 €
Recettes investissements 2019	237 426,39 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	87 217,62 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-9 390,43 €
D001/inv	
Solde section d'investissement :	77 827,19 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	77 827,19 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	
Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	249 982,41 €
Recettes fonctionnement 2019	228 035,96 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-21 946,45 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	10 803,56 €
Solde section de fonctionnement :	-11 142,89 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	-11 142,89 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	-11 142,89 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002041	Affectation des résultats 2019 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM
-------------------	--

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	0,00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	0,00 €
Recettes investissements 2019	0,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	0,00 €
D001/inv Solde section d'investissement :	0,00 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	0,00 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	504 364,30 €
Recettes fonctionnement 2019	504 364,30 €
Résultat de l'exercice 2019(recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	0,00 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-21 474,31 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	184 159,87 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	659 172,08 €
Recettes investissements 2019	365 632,10 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-293 539,98 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	184 159,87 €
D001/inv	Solde section d'investissement :
	-109 380,11 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	652 788,47 €
Sur recettes d'investissement :	731 733,93 €
	Solde net des restes à réaliser :
	78 945,46 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-109 380,11 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	78 945,46 €
001D/inv	Besoin de financement :
	-30 434,65 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	2 314 403,09 €
Recettes fonctionnement 2019	2 355 350,53 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	40 947,44 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	-21 474,31 €
	Solde section de fonctionnement :
	19 473,13 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	19 473,13 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	19 473,13 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	-1 247 447,54 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2018

Dépenses investissements 2019	1 891 799,75 €
Recettes investissements 2019	2 726 001,65 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	834 201,90 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-1 247 447,54 €
D001/inv Solde section d'investissement :	-413 245,64 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-413 245,64 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	-413 245,64 €

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	1 749 986,51 €
Recettes fonctionnement 2019	1 863 821,16 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	113 834,65 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	113 834,65 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	113 834,65 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	113 834,65 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	58 215,21 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	42 806,93 €
Recettes investissements 2019	42 806,93 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	58 215,21 €
D001/inv Solde section d'investissement :	58 215,21 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	58 215,21 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	42 806,93 €
Recettes fonctionnement 2019	42 806,93 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	0,00 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-38,16 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	136 448,47 €
Recettes investissements 2019	152 176,76 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	15 728,29 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	-38,16 €
D-R001/inv	
Solde section d'investissement :	15 690,13 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	15 690,13 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	
Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	153 306,76 €
Recettes fonctionnement 2019	178 029,91 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	24 723,15 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	24 723,15 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	24 723,15 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	24 723,15 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Pour mémoire :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019):	10 746,38 €

Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Dépenses investissements 2019	43 906,62 €
Recettes investissements 2019	43 906,62 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2019) :	10 746,38 €
R001/inv Solde section d'investissement :	10 746,38 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2019

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	0,00 €

Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2019

Rappel du solde d'exécution cumulé :	10 746,38 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv Besoin de financement :	pas de besoin de financement

Résultat de fonctionnement à affecter

Dépenses fonctionnement 2019	43 906,62 €
Recettes fonctionnement 2019	43 906,62 €
Résultat de l'exercice 2019 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2019) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	0,00 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
2) Affectation complémentaire en réserves :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2020)</i>	
3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :	0,00 €
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2020)</i>	
Total affecté :	0,00 €

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - CDC		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 521 114,93	10 904 817,18
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 616 297,75
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	11 521 114,93	11 521 114,93
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 586 705,84	3 792 776,44
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	3 059 273,80	3 455 300,84
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 602 097,64	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	7 248 077,28	7 248 077,28
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	18 769 192,21	18 769 192,21

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget général 2020 de Combrailles, Sioule et Morge.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - S3 - CINEMA INTERCOMMUNAL DE LA VIOUZE		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	189 319,36	189 319,36
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	189 319,36	189 319,36
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	65 869,33	67 793,31
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 923,98	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	67 793,31	67 793,31
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	257 112,67	257 112,67

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 du Cinéma La Viouze.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002049 Adoption du Budget annexe Equipements sportifs

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - EQUIPEMENTS SPORTIFS

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 078 881,91	1 064 231,86
+		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 14 650,05
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 078 881,91	1 078 881,91
--	--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	276 179,75	361 964,36
+		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	288 553,14	478 738,15
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 275 969,62	(si solde positif)
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		840 702,51	840 702,51
---	--	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		1 919 584,42	1 919 584,42
---------------------	--	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Equipements sportifs.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ENFANCE JEUNESSE

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 124 866,12	3 122 064,97
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 2 801,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		3 124 866,12	3 124 866,12

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	94 681,47	95 753,63
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	321 476,17	299 964,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 20 440,01
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		416 157,64	416 157,64

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		3 541 023,76	3 541 023,76
---------------------	--	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Jeunesse.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ACTIVITES CULTURELLES

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	787 991,56	787 991,56
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	787 991,56	787 991,56

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	146 053,62	218 107,05
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	59 210,00	34 274,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 47 117,43	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	252 381,05	252 381,05

TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	1 040 372,61	1 040 372,61
--	---------------------	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Activités culturelles.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZONE D ACTIVITES LA VARENNE

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 147 841,35	2 147 841,35
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 147 841,35	2 147 841,35

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 128 044,32	2 525 342,87
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 397 298,55	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 525 342,87	2 525 342,87

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		4 673 184,22	4 673 184,22
---------------------	--	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Zones d'Activités intercommunales.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - PARC D ACTIVITES DES VOLCANS

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 627 995,74	1 168 672,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 459 323,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 627 995,74	1 627 995,74

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	800 065,96	1 077 916,49
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 277 850,53	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 077 916,49	1 077 916,49

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		2 705 912,23	2 705 912,23
---------------------	--	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Parc d'Activités des Volcans.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - BATI LOCATIF INDUSTRIEL

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	141 969,45	153 599,88
+		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 11 630,43	(si excédent)
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	153 599,88	153 599,88
--	------------	------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	113 184,23	71 696,45
+		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 41 487,78
=		=	=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	113 184,23	113 184,23
---	------------	------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	266 784,11	266 784,11
---------------------	------------	------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Immobilier d'entreprises.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002055 Adoption du Budget annexe Redevance Ordures Ménagères REOM

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - REDEVANCE ORDURES MENAGERES		BP	2020
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	516 700,00	516 700,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	516 700,00	516 700,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)		
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	516 700,00	516 700,00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Redevance Ordures Ménagères REOM.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - RESTAURATION COLLECTIVE

BP2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 297 312,66	2 297 312,66
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 297 312,66	2 297 312,66

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	325 137,63	355 572,28
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	652 788,47	731 733,93
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 109 380,11	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		1 087 306,21	1 087 306,21

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		3 384 618,87	3 384 618,87
---------------------	--	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Restauration collective.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - AIZE ZAC 1

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 756 898,73 1 643 064,08
+		+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) (si excédent) 113 834,65
=		=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 756 898,73	1 756 898,73
--	--------------	--------------

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 502 940,08 1 916 185,72
+		+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 413 245,64 (si solde positif)
=		=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 916 185,72	1 916 185,72
---	--------------	--------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	3 673 084,45	3 673 084,45
---------------------	--------------	--------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 Aize ZAC 1.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZI ANCIZES

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 811,93	42 811,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		42 811,93	42 811,93

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	101 022,14	42 806,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 58 215,21
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		101 022,14	101 022,14

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		143 834,07	143 834,07
---------------------	--	------------	------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 ZI des Ancizes

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZI QUEUVILLE

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	413 868,24	389 145,09
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 24 723,15
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		413 868,24	413 868,24

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	152 138,60	136 448,47
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 15 690,13
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		152 138,60	152 138,60

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		566 006,84	566 006,84
---------------------	--	------------	------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 ZI de Queuille.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2020 qui s'équilibre de la manière suivante, et qui prend en compte la reprise anticipée des résultats :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - 63 - ZONE D ACTIVITES ST PARDOUX

BP

2020

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 767,99	48 767,99
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		48 767,99	48 767,99

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	54 653,00	43 906,62
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 10 746,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		54 653,00	54 653,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)		103 420,99	103 420,99
---------------------	--	------------	------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2020 ZA de Saint-Pardoux.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002061 Vote des taux de fiscalité 2020

Il est proposé une stabilité des taux de fiscalité.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les taux 2020 comme suit :
 - CFE : 25,69%
 - TH : 10,38 %
 - FNB : 18,80 %
 - FB : 3,03 %
 - TEOM – SBA : 10.88 %

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002062 Vote du produit de la GEMAPI 2020

Par délibération en date du 25 janvier 2018, le conseil communautaire a institué la taxe Gémapi pour l'exercice 2018 et a fixé le montant du produit à 20 000 €.

Le produit de la taxe GEMAPI 2020 doit être fixé par délibération avant le 15 avril 2020 conformément à l'article 1530 bis du Code Général des Impôts et à l'article 164 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019.

Rappelons que la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une taxe facultative instituée par l'organe délibérant du conseil de communauté, permettant à cette dernière de compléter le financement de la compétence est une compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018.

Le produit de taxe GEMAPI doit être revoté chaque année si tel est le choix de la collectivité.

La communauté se contente de voter son produit et l'administration fiscale détermine la variation de taux en tenant compte de l'ensemble des produits fiscaux générés par la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Le produit de la taxe Gémapi est exclusivement affecté aux dépenses de la compétence GEMAPI

La taxe GEMAPI est affectée aux dépenses relatives à la compétence GEMAPI, dont les contours sont précisés à l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

Si la loi n'impose pas la création d'un budget annexe, en revanche, la tenue d'une comptabilité analytique apparaît nécessaire afin de différencier les charges et recettes découlant de la compétence de celles " hors GEMAPI ".

En effet, il appartient à la communauté de voter un produit et non une taxe : ce dernier doit donc être motivé par :

- Couverture des charges actuelles et futures liées à la compétence, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement ;
- Couverture des cotisations des syndicats s'ils exercent la compétence en lieu et place de la communauté.

Enfin, le produit de la taxe ne peut excéder 40€ par habitant, même si ce montant s'avère inférieur aux dépenses prévisionnelles afférentes à la compétence.

Pour 2020, pourraient être inscrits au budget des actions déjà envisagées précédemment : financement de l'animation Gémapi mutualisée sur le secteur Sioule et Morge, préparation de la Déclaration d'Intérêt Général, ...).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- MAINTIENT la taxe Gémapi,
- ARRÊTE le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 20 000 € pour 2020 (identique à 2019)

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002063 Vote du produit de la GEMAPI 2020

Afin de pouvoir verser les cotisations et subventions qui sont prévues au budget primitif 2020, il est nécessaire de délibérer de manière formelle.

✓ Budget général :

BENEFICIAIRE	MONTANT MAX
RESEAU AIDE SPECIALISE ELEVES EN DIFFICULTE (RIOM COMBRAILLES)	1 600,00 €
RESEAU AIDE SPECIALISE ELEVES EN DIFFICULTE (RIOM LIMAGNE)	300,00 €

BENEFICIAIRE	OBJET	MONTANT MAX
ASSOC DES MAIRES DU PUY DE DOME	COTISATION 2020	1 600,00 €
SMADC DES COMBRAILLES	COTISATION INFORMATIQUE 2020	11 267,58 €
SMADC Plateforme dématérialisation des marchés	COTISATION 2020	250,00 €
ADCF	COTISATION 2020	2 005,29€
SIET BRAYAUDS ET COMBRAILLES	COTISATION 2020	6 800,00 €
ASSO SYNDIC LIBRE DU PARC DE L'AIZE	COTISATION 2020	500,00 €
ADUHME	COTISATION 2020	24 049,00 €
AUVERGNE RHONE ALPES ENTREPRISES	COTISATION 2020	100,00 €
MISSION LOCALE RIOM LIMAGNE	COTISATION 2020	26 000,00 €
ASSOCIATION DE GESTION DU SCHEMA D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AGSAV)	COTISATION 2020	1 331.47 €
SIEG – GROUPEMENT D'ACHAT ELECTRICITE	COTISATION 2020	100.00 €
ASSOCIATION FREDON	COTISATION 2020	1 000,00 €

BENEFICIAIRE	OBJET	MONTANT MAX
MACEO	COTISATION 2020	1 000,00 €
INITIATIVE RIOM COMBRAILLES- PLFIL	COTISATION 2020	4 300,00 €
ASSOCIATION REGIONALE AUVERGNE DE L USH	ADHESION FICHIER PARTAGE BAILLEURS SOCIAUX 2020	250,00 €
AUVERGNE ACTIVE	COTISATION 2020	1 000,00 €
CAUE 63	COTISATION 2020	1910.00 €

BENEFICIAIRE	OBJET	MONTANT MAX
FONDATION DU PATRIMOINE	COTISATION 2020	600,00 €
PTRE – ANIMATION MUTUALISEE – ADIT 63	COTISATION 2020	6 000.00 €

BENEFICIAIRE – OBJET	MONTANT MAX
SMADC CONTRIBUTION GENERALE	51 719,85 €
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAUTAIRE - SMADC	91 036,69 €
SMAD - FONDS DE MUTUALISATION A89	56 711,12 €
SMAD - RESEAU FONCIER AGRICOLE 2019	600,00 €
SIEG ECLAIRAGE PUBLIQUE	4 300,00 €

✓ Budget annexe « jeunesse » :

BENEFICIAIRE - OBJET	MONTANT MAX
FRANCAS – ADHESION	900,00 €
ECOLE DES SCIENCES - SUBVENTION	2 000,00 €

✓ Budget annexe « équipements sportifs » :

BENEFICIAIRE – OBJET	MONTANT MAX
ANDES – ADHESION 2020	1 400,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement des cotisations ou subventions 2020 selon la liste présentée ci-dessus et dans la limite des montants maximum mentionnés.
- AUTORISE M. le Président à procéder au mandatement des sommes correspondantes

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002064 Admission en non-valeur – Budget REOM

Le comptable public de la communauté de communes sollicite l'assemblée pour admettre en non-valeur une créance qu'elle ne peut recouvrer.

Sur le budget REOM, le montant à admettre en non-valeur pour l'exercice 2020 est de **2 046.67 €** et porte sur une créance de 2012 à 2019.

Il s'agit notamment de 3 débiteurs pour lequel il y a eu décision d'effacement de la dette par le tribunal et il y a un PV de carence pour 1 débiteur.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DONNE une suite favorable à la demande du comptable public
- ACCEPTE d'admettre en non-valeur la somme de 2 046.67 €
- PRECISE que les crédits seront inscrits aux articles 6541 et 6542 du Budget REOM

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002065	Annulation créances sur exercice antérieurs – Créance M CHAMPEAU (issue CC Pays de Menat)
-------------------	--

Suite à la fusion des EPCI au 01 janvier 2017, et aux écritures de partage actif/passif de la CC du Pays de Menat, la créance de M CHAMPEAU a été transférée dans la comptabilité de la communauté de communes.

Par ailleurs, Monsieur CHAMPEAU réclame le versement d'une indemnité que lui devait la CC du Pays de Menat suite à un jugement.

Le comptable public lui réclame une créance correspondant à des loyers que M. CHAMPEAU conteste. Les créances, datant de 2008/2009, objets du litige sont les suivantes :

Référence	Montant	Objet
2008/157	384,51 €	Taxes foncières 2007 2008 et OM 2007 2008
2009/T1	300,00 €	Loyer janvier 2009
2009/T13	300,00 €	Loyer février 2009

Le protocole d'accord transactionnel a pour objet :

- de mettre fin aux réclamations de M. CHAMPEAU concernant une indemnité que la CC du Pays de Menat était censée lui verser à la suite d'un jugement antérieur au 01 janvier 2017, date de dissolution de ladite communauté de communes,
- de donner une issue aux sommes réclamées à M CHAMPEAU, créances inscrites dans la comptabilité de la CC du Pays de Menat, et par suite transférées à la CC Combrailles Sioule et Morge.

Ainsi ce protocole prévoit que :

- La communauté de communes s'engage à annuler les créances mentionnées ci-dessus (annulation de titres sur exercices antérieurs)
- Monsieur CHAMPEAU renonce définitivement à toute demande de versement d'indemnisation, pour les litiges passés avec la CC du Pays de Menat, y compris au titre des jugements déjà prononcés.

Le protocole prévoit également que les parties reconnaissent que les dispositions conclues au titre du présent protocole d'accord le sont pour solde de tout compte à quelque titre et pour quelque cause juridique ou financière que ce soit.

Il est proposé au conseil communautaire

- D'AUTORISER le président à signer le protocole d'accord
- D'ACCEPTER l'annulation des créances de M CHAMPEAU tel que mentionné ci-dessus
- D'AUTORISER le Président à exécuter les dispositions du protocole d'accord.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002066	Rapport d'activités du SIEG
-------------------	------------------------------------

Conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le SIEG a transmis à la communauté de communes le rapport d'activités.

Le rapport d'activités est disponible à l'adresse suivante :

<https://drive.google.com/drive/folders/lwptzXMChDd92DGMsDBsCEeBAAPcjvVsy?usp=sharing>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- PREND ACTE de la remise du rapport d'activités du SIEG

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002067 Contrat de ruralité – Avenant 2020 DSIL

En 2017, la Communauté de Communes a signé avec l'Etat, un Contrat de Ruralité portant sur la période 2017 –2020 (4 années budgétaires).

Chaque année, ce contrat fait l'objet d'une convention financière qui précise les actions qui seront financées au titre de l'exercice.

Rappelons que les opérations visant au développement des territoires ruraux inscrits dans un contrat de ruralité sont éligibles à l'enveloppe dite « Contrat de ruralité du DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local ».

Pour 2020, une enveloppe de subvention de 400 000 € de subvention devrait être attribuée à la communauté de communes.

Compte-tenu des projets qui sont inscrits au BP 2020, et des subventions DSIL qui ont été programmés dans les fiches investissements, la pré-programmation du contrat de ruralité 2020 pourrait s'établir comme suit :

Projets	Montant total du projet (€HT)	Pourcentage de subvention (hors DSIL)	DSIL	Pourcentage DSIL	Pourcentage de subvention (avec DSIL)
Cantine scolaire de Saint-Quintin-sur-Sioule	178 600,00 €	29,22%	89 300,00 €	50,00%	79,22%
Pôle E/J - site de La Passerelle	117 351,50 €	36,89%	50 588,40 €	43,11%	80,00%

Projets	Montant total du projet (€HT)	Pourcentage de subvention (hors DSIL)	DSIL	Pourcentage DSIL	Pourcentage de subvention (avec DSIL)
Amélioration de la salle de cinéma intercommunal situé aux Ancizes-Comps	50 995,63 €	50%	15 300,00 €	30,00%	80,00%
Pôle E/J - site de Saint-Georges-de-Mons	2 834 954,00 €		168 764,95 €	5,95%	5,95%
Aménagement de bourg - Beauregard-Vendon	209 186,25 €	41,99%	41 837,25 €	20,00%	61,99%
Aménagement de bourg - Saint-Pardoux	44 849,50 €	54,25%	8 969,90 €	20,00%	74,25%
Aménagement de bourg - Les Ancizes-Comps	64 410,00 €	30,00%	12 882,00 €	20,00%	50,00%
Mise en place de centrales photovoltaïques sur les toits des bâtiments intercommunaux	67 750,00 €		12 357,50 €	18,24%	18,24%

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la programmation opérationnelle 2020 du Contrat de Ruralité
- AUTORISE M. le Président à déposer les dossiers de demande de subvention pour les dossiers correspondants

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002068 Demande de subvention DSIL 2020 : Travaux cantine scolaire de Saint-Quintin-sur-Sioule

Dans le cadre du contrat de ruralité, la communauté de communes souhaite réaliser, pour la programmation DSIL 2020, un restaurant scolaire et office sur la commune de Saint-Quintin-sur-Sioule afin de répondre à une augmentation d'effectif au sein de l'école. Le montant total du projet est de 178 600,00 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES				
		Partenaires institutionnels	dépense éligible	Taux de participation	montant de la subvention	Taux réel
Travaux	156 700,00 €	État - DSIL	178 600,00 €	50,00%	89 300,00 €	50,00%
MOe	21 900,00 €	État - DETR	95 750,00 €	30,00%	28 725,00 €	16,51%
		Département - FIC : bâtiments communaux	95 750,00 €	24,50%	23 458,75 €	13,13%
		Autofinancement			37 116,25 €	20,78%
TOTAL	178 600,00 €	TOTAL			178 600,00 €	100%

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 89 300,00 € correspondant à un taux de subvention de 50,00 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

Il est proposé au Conseil communautaire :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet de réalisation d'un restaurant scolaire et office sur la commune de Saint-Quintin-sur-Sioule.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002069	Demande de subvention DSIL 2020 : Pôle Enfance-Jeunesse – Site de La Passerelle
-------------------	--

Suite au recrutement de la Maitrise d'œuvre et à l'obtention de la subvention CAF, le plan de financement prévisionnel actualisé s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montant H.T.	Nature des recettes	Montant
Maitrise d'œuvre	14 497,50 €	Etat - Contrat de Ruralité DSIL 2020	50 588,40 €
Relevé et diagnostic	1 900,00 €	CAF	43 292,80 €
Travaux	83 550,00 €	Autofinancement	23 470,30 €
Options	8 250,00 €		
Frais divers (SPS, CT, ...)	9 154,00 €		
Total dépenses	117 351,50 €	Total recettes	117 351,50 €

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 50 588,40 € correspondant à un taux de subvention de 43.10 %.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le Président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet Pôle Enfance-Jeunesse – Site de La Passerelle.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002070 Demande de subvention DSIL 2020 : Amélioration salle Cinéma La Viouze

La culture est un axe fort de la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, il est donc essentiel de maintenir l'offre présente sur le territoire. Le cinéma intercommunal représente une part importante de cette offre mais nécessite l'amélioration du confort des sièges pour continuer à offrir un service de qualité. C'est pourquoi, dans le cadre du contrat de ruralité, la communauté de communes souhaite réaliser pour la programmation DSIL 2020, des travaux d'amélioration de la salle de cinéma intercommunale (changement mobilier et fauteuils) située sur la commune des Ancizes-Comps, pour un montant total de : 50 995,63 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES				
		Partenaires institutionnels	Dépense éligible	Taux de participation	Montant de la subvention	Taux réel
Travaux	50 995,63 €	État - DSIL	50 995,63 €	30,00%	15 298,69 €	30,00%
		Autofinancement			35 696,94 €	70,00%
TOTAL	50 995,63 €	TOTAL			50 995,63 €	100%

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 15 298,69 € correspondant à un taux de subvention de 30,00 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet d'amélioration de la salle du Cinéma La Viouze.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002071 Demande de subvention DSIL 2020 : Aménagement de bourg Beauregard-Vendon

Dans le cadre du contrat de ruralité, la communauté de communes souhaite réaliser pour la programmation DSIL 2020, des travaux d'amélioration de l'attractivité du bourg de la commune de Beauregard-Vendon, pour un montant total de : 209 186,25 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES				
		Partenaires financiers	Dépense subventionnable	Taux participation	Subvention	Taux réel
Travaux	209 186,25 €	État - DSIL 2020	209 186,25 €	20,00%	41 837,25 €	20,00%
		État - DETR 2020	209 186,25 €	30,00%	62 755,88 €	30,00%
		Département - FIC 2020	140 895,00 €	17,80%	25 079,31 €	11,99%
		Autofinancement			79 513,82 €	38,01%
TOTAL	209 186,25 €	TOTAL			209 186,25 €	100,00%

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 41 837,25 € correspondant à un taux de subvention de 20,00 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet d'aménagement de bourg à Beauregard-Vendon.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002072	Demande de subvention DSIL 2020 : Aménagement de bourg Saint-Pardoux
-------------------	---

Dans le cadre du contrat de ruralité, la communauté de communes souhaite réaliser pour la programmation DSIL 2020, des travaux d'amélioration de l'attractivité du bourg de la commune de Saint-Pardoux, pour un montant total de : 44 849,50 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES				
		Partenaires financiers	Dépense subventionnable	Taux participation	Subvention	Taux réel
Travaux	44 849,50 €	État - DSIL 2020	44 849,50 €	20,00%	8 969,90 €	20,00%
		État - DETR 2020	44 849,50 €	30,00%	13 454,85 €	30,00%
		Département - FIC 2020	44 849,50 €	24,25%	10 876,00 €	24,25%
		Autofinancement			11 548,75 €	25,75%
TOTAL	44 849,50 €	TOTAL			44 849,50 €	100,00%

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 8 969,90 € correspondant à un taux de subvention de 20,00 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet d'aménagement de bourg à Saint-Pardoux.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002073	Demande de subvention DSIL 2020 : Aménagement de bourg Les Ancizes-Comps
-------------------	---

Dans le cadre du contrat de ruralité, la communauté de communes souhaite réaliser pour la programmation DSIL 2019, des travaux d'amélioration de l'attractivité du bourg de la commune des Ancizes-Comps, pour un montant total de : 64 410,00 € HT.

Le plan de financement du projet est le suivant :

DÉPENSES		RECETTES				
		Partenaires financiers	Dépense subventionnable	Taux participation	Subvention	Taux réel
Travaux	64 410,00 €	État - DSIL 2020	64 410,00 €	20,00%	12 882,00 €	20,00%
		État - DETR 2020	64 410,00 €	30,00%	19 323,00 €	30,00%
		Autofinancement			32 205,00 €	50,00%
TOTAL	64 410,00 €	TOTAL			64 410,00 €	100,00%

Ainsi, la communauté de communes « Combrailles, Sioule et Morge » sollicite une subvention d'un montant de 12 882,00 € correspondant à un taux de subvention de 20,00 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et le plan de financement DSIL 2020
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier DSIL 2020 pour le projet d'aménagement de bourg aux Ancizes-Comps.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

RESSOURCES HUMAINES

D202002074	Tableau des effectifs
-------------------	------------------------------

Afin de pouvoir remplacer l'animateur du RAM, (antenne de Combronde), il est nécessaire de créer un poste d'adjoint d'animation 35/35^{ème} à compter du 01 mars 2020.

Le tableau des effectifs au 01/04/2020 s'établit comme suit :

SERVICES / BUDGET	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	ETP
AMENAGEMENT TERRITORIAL	5	5,00
Attaché		
POSTE A 35/35eme	4	4,00
Attaché principal		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
CDC- Pôle SF	26	21,84
Adjoint administratif		
POSTE A 35/35eme	7	6,00
Adjoint administratif principal 2 cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint technique		
POSTE A 35/35eme	3	3,00
POSTE A 18/35eme	1	0,51

SERVICES / BUDGET	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	ETP
Adjoint technique principal 1ère classe		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint technique principal 2e cl		
POSTE A 9,1/35eme	1	0,26
Agent de maitrise		
POSTE A 35/35eme	2	1,00
Attaché principal		
POSTE A 32/35eme	1	0,91
Ingénieur principal		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Rédacteur		
POSTE A 8/35eme	1	0,23
Rédacteur principal 1 cl		
POSTE A 35/35eme	3	3,00
Technicien		
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Adjoint administratif principal 1è cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint administratif principal 2è cl		
POSTE A 32,5/35eme	1	0,93
CULTURE	10	8,86
Adjoint du patrimoine		
POSTE A 20/35eme	1	0,57
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2 cl		
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Adjoint technique		
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Agent social		
POSTE A 10/35eme	1	0,29
Attaché		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Assistant de conservation du patrimoine principal 2 cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Assistant territorial d'enseignement artistique principal 2eme classe		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
ENFANCE JEUNESSE	77	49,02
Adjoint administratif		
POSTE A 17,5/35eme	1	0,50
Adjoint d'animation		
POSTE A 16/35eme	2	0,93
POSTE A 17,5/35eme	1	0,50
POSTE A 20/35eme	1	0,57
POSTE A 22,65/35eme	1	0,65
POSTE A 23,06/35eme	1	0,66
POSTE A 24/35eme	1	0,70

SERVICES / BUDGET	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	ETP
POSTE A 26/35eme	3	2,25
POSTE A 28,54/35eme	1	0,82
POSTE A 3,98/35eme	1	0,11
POSTE A 30/35eme	2	1,72
POSTE A 32/35eme	1	0,91
POSTE A 35/35eme	11	11,00
POSTE A 5,92/35eme	1	0,17
POSTE A 6,66/35eme	1	0,19
POSTE A 7/35eme	1	0,20
POSTE A 3,84/35eme	1	0,10
POSTE A 15/35eme	2	0,88
POSTE A 2,30/35eme	1	0,07
POSTE A 2/35eme	3	0,19
POSTE A 18/35eme	2	1,06
POSTE A 5/35eme	1	0,17
POSTE A 23/35eme	4	2,67
POSTE A 17/35eme	2	0,48
POSTE A 11,15/35eme	1	0,32
POSTE A 1/35eme	3	0,11
POSTE A 11/35eme	1	0,33
POSTE A 12,30/35eme	1	0,35
POSTE A 25/35eme	1	0,72
POSTE A 11,53/35eme	1	0,33
POSTE A 12/35eme	1	0,44
Adjoint d'animation principal 2e cl		
POSTE A 35/35eme	3	2,91
Adjoint technique		
POSTE A 23,65/35eme	1	0,68
POSTE A 4/35eme	1	0,11
Adjoint technique principal 2e cl		
POSTE A 5,6/35eme	1	0,16
Agent social principal 2 cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Auxiliaire de puériculture principal 2 cl		
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Opérateur des APS		
POSTE A 28/35eme	1	0,80
Rédacteur		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Assistant socio-éducatif 2 cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint administratif principal 1 cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint d'animation principal 2e cl		
POSTE A 24/35eme	1	0,69
POSTE A 30/35eme	1	0,89

SERVICES / BUDGET	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	ETP
POSTE A 31/35eme	1	0,89
Adjoint d'animation principal 1e cl		
POSTE A 31/35eme	1	0,89
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Educateur jeunes enfants 1er cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Rédacteur principal 1ère classe		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint d'animation		
POSTE A 35/35eme	1	0,91
EQUIPEMENTS SPORTIFS	9	8,86
Adjoint technique		
POSTE A 30,1/35eme	1	0,86
Adjoint technique principal 2è classe		
POSTE A 35/35eme	2	2,00
Attaché		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Educateur des APS		
POSTE A 35/35eme	3	3,00
Educateur des APS principal 1ère classe		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint technique principal de 2è cl		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
RESTAURATION COLLECTIVE	27	22,02
Adjoint administratif		
POSTE A 14/35eme	1	0,40
Adjoint technique		
POSTE A 20/35eme	1	0,57
POSTE A 24/35eme	1	0,69
POSTE A 28/35eme	1	0,80
POSTE A 35/35eme	7	7,00
POSTE A 7/35eme	1	0,20
POSTE A 19,44/35eme	1	0,56
Adjoint technique principal 1ère classe		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
APPRENTI		
POSTE A 35/35eme	1	1,00
Adjoint technique principal 2è cl		
POSTE A 19/35eme	1	0,54
POSTE A 20/35eme	1	0,57
POSTE A 27,84/35eme	1	0,80
POSTE A 28/35eme	1	0,80
POSTE A 29,25/35eme	1	0,84
POSTE A 35/35eme	3	3,00
POSTE A 26,07/35eme	1	0,74

SERVICES / BUDGET	Nombre de postes ouverts (Effectif budgétaire)	ETP
Adjoint technique principal 1è cl		
POSTE A 32/35eme	1	0,91
Adjoint technique principal 1è classe		
POSTE A 26/35eme	1	0,74
Adjoint d'animation		
POSTE A 30/35eme	1	0,86
Total général	154	115,61

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE les créations de poste tels que mentionnés ci-dessus
- APPROUVE le nouveau tableau des effectifs au 01/04/2020

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002075 Contrat de projet – mission archivage

La loi « transformation de la fonction publique » a créé un nouveau type de contrat à durée déterminée : le contrat de projet.

Ce contrat a pour but de mener à bien un projet ou une opération identifiée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération.

Ce nouveau contrat est ouvert à toutes les catégories hiérarchiques (A, B et C) et il ne peut concerner que des emplois non permanents (non ouvert aux fonctionnaires en activité).

Il est conclu pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans. Il peut être renouvelé pour mener à bien le projet ou l'opération dans la limite d'une durée totale de six ans.

Le contrat prend fin avec la réalisation de l'objet pour lequel il a été conclu, après un délai de prévenance fixé par décret en Conseil d'Etat.

Pour répondre aux besoins sur la mission archivage il est proposé d'avoir recours au contrat de projet

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le Président à signer un contrat de projet pour une durée d'un an.

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

D202002001 Rétrocession de parcelles au syndicat mixte du Parc de l'Aize ZAC 2

Avant la création du budget annexe spécifique ZAC 2 au sein de l'ancien syndicat mixte du parc de l'Aize, le budget annexe « ZAC 1 » avait fait l'acquisition de parcelles qui font partie du périmètre du projet de la ZAC 2 (voir carte de location des parcelles en annexe).

Dans le cadre de la procédure de dissolution, les balances des comptes du budget annexe ZAC 1 ont été transférées à la communauté de communes qui a récupéré la gestion et la commercialisation de la ZAC 1.

Il convient donc de rétrocéder les parcelles acquises par le budget annexe ZAC 1 de la Communauté de communes afin qu'elles puissent intégrer le bilan du budget principal du nouveau syndicat mixte qui gère l'aménagement de la ZAC 2.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

Parcelle	Surface (m ²)	Prix au m ² HT	Montant
YB170	6 534	2,17	14 178,78 €
YB164	9 933	2,17	21 554,61 €
YB163	23 279	2,17	50 515,43 €
YB44	55 222	2,17	119 831,74 €
YB43	5 589	2,17	12 128,13 €
TOTAL	100 557		218 208,69 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE la rétrocession des parcelles listées ci-dessus à la communauté de communes au profit du syndicat mixte du Parc de l'Aize -ZAC 2 pour un prix de 218 208,69 €
- AUTORISE M. le Président à signer tout document relatif au transfert des terrains au profit du syndicat mixte du Parc de l'Aize
- AUTORISE M. le Président à émettre le titre de recettes correspondant

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

ENFANCE - JEUNESSE

D202002076 **Projet de fonctionnement du RAM 2020-2023**

Le projet de fonctionnement du RAM est arrivé à échéance le 31 décembre 2019.

Le projet de fonctionnement est le fil conducteur de l'action du Ram sur la période contractuelle (4 ans maximum) avec la CAF.

La collectivité s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans ce projet.

Afin de pouvoir bénéficier des versements au premier semestre 2020, il faut répondre aux exigences de la CAF avec la prochaine commission CAF du 7 avril 2020.

Le projet de fonctionnement est conclu pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

Ce projet de fonctionnement est modifié de la façon suivante :

- Partie 1 : diagnostic:
 - Suppression de l'atelier itinérant de Pouzol pour mettre Jozerand et Champs
 - Réactualisation de l'ensemble des chiffres
 - Ajout de la MAM de Manzat et Combronde (en cours)
- Partie 2: Formalisation du projet
 - Intégration des ateliers de sophrologie
 - Mise en place de réunion de bilan, de rentrée, de projet avec les assistants maternels
 - Constats des difficultés de formation des assistants maternels
 - Dans les partenariats (point 2.3)

- ✓ ajout de la micro-crèche associative de St Pardoux pour des projets/animations auprès des tout-petits en commun : spectacle, sorties extérieures
 - ✓ MAM Manzat : rencontres régulières sur les familles du territoire pour mise en commun ; échanges sur des thèmes liés au développement du jeune enfant : réunions en soirée ; projets/animations auprès des tout-petits en commun : spectacle, sorties extérieures...
 - ✓ Ecole de musique : 2 cycles composés de 9 séances par an sur Combronde
 - ✓ Ecole maternelle de Manzat : rencontre une fois par an pour préparer les futurs écoliers à l'entrée en école maternelle, visite des locaux, animation de 3 ateliers : motricité, lecture, art plastique sur une matinée
- Partie 3 : fonctionnement
- Modification des horaires des animatrices RAM pour un temps de travail de 35h par semaine avec une fermeture le mercredi après-midi pour l'antenne de Combronde et le vendredi après-midi pour l'antenne de Manzat.
 - Possibilité de prise de rendez-vous en dehors des amplitudes horaires pour répondre aux demandes

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet de fonctionnement du RAM 2020-2023

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002077 Signature des marchés de travaux de la Microcrèche

Pour mémoire, les locaux de la microcrèche de Davayat nécessitent une extension afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants permettant ainsi de mieux gérer l'encadrement de plusieurs groupes d'enfants d'âges différents. Pour mémoire, ce projet a été inscrit au budget 2019.

Les travaux consistent à réaliser une extension qui accueillera une salle de motricité de 20 m² et un local de rangement de 10 m².

La consultation des entreprises a été lancée le 21 février jusqu'au 13 mars (date de remise des offres). Le planning prévisionnel des travaux est serré pour éviter de perturber au maximum le service : les travaux doivent débuter fin mars pour débuter la construction. L'ouverture du bâtiment existant pour le raccordement à l'extension est prévue en août lors de la fermeture de l'établissement.

En vertu de l'article L2122-21-1 du CGCT, la délibération du conseil communautaire chargeant le Président de souscrire un marché ou un accord-cadre déterminé peut être prise avant l'achèvement de la procédure de passation de ce marché.

Cette délibération comporte alors obligatoirement la définition de l'étendue du besoin à satisfaire et le montant prévisionnel du marché ou de l'accord-cadre. L'étendu du besoin à satisfaire s'établit comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	GROS OEUVRE - TERRASSEMENT VRD
02	CHARPENTE - OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS
03	ENDUITS DE FACADES
04	COUVERTURE ZINGUERIE
05	MENUISERIES EXTERIEURES
06	MENUISERIES INTERIEURES
07	PLATRERIE ISOLATION PEINTURE
08	CHAPE

Lot(s)	Désignation
09	SOLS SOUPLES
10	CHAUFFAGE VENTILATION RAFRAICHISSEMENT
11	ELECTRICITE COURANTS FORTS & COURANTS FAIBLES

Le montant des travaux est estimé à 89 000 € HT.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE M. le président à signer les marchés de travaux à intervenir tels que présentés ci-dessous avec les entreprises qui seront retenues après analyse des offres

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

D202002078 MAM à Combronde : autorisation à signer le bail professionnel

Afin d'accueillir une Maison d'Assistants Maternels dans les anciens locaux du RAM, situé au 6 rue de la Poste à Combronde, des travaux d'aménagement et d'adaptation ont été réalisés (par des entreprises externes et par les services techniques intercommunaux). Le montant des travaux réalisés s'élève à 26 000 € HT.

Les travaux sont sur le point de s'achever et les assistants maternels devraient avoir leur habilitation très prochainement (fin avril - début mai).

Il convient désormais d'autoriser le Président à signer le bail professionnel avec les assistantes maternelles (Association LES PETITS PANDAS).

Le bail serait conclu aux conditions suivantes :

- Loyer mensuel : 400 € / mois soit un loyer annuel de 4 800 €
- Autres charges : le PRENEUR remboursera au BAILLEUR les primes d'assurance incendie, explosion et responsabilité civile de l'ensemble de l'immobilier, les taxes foncières, les charges de copropriété, et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,
- Dépôt de garantie : 400 €
- Révision annuelle : Selon l'indice national trimestriel du coût de la construction (ICC) publié par l'INSEE
- Travaux et entretien : Le PRENEUR supportera l'ensemble des réparations autres que celles mentionnées à l'article 606 du code civil (Les grosses réparations sont celles des gros murs et des voûtes, le rétablissement des poutres et des couvertures entières. Celui des digues et des murs de soutènement et de clôture aussi en entier. Toutes les autres réparations sont d'entretien.
- Durée : 10 ans

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

Il est proposé au conseil communautaire :

- AUTORISE M. le Président à signer le bail professionnel avec l'association LES PETITS PANDAS dans les conditions exposées ci-dessus

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

✓ Préambule

Suite à la réflexion menée fin 2018 sur la définition de l'intérêt communautaire des équipements sportifs, le conseil communautaire, par délibération de décembre 2018, confirmée par délibération de mai 2019, avait décidé d'engager un schéma directeur d'investissement des équipements sportifs. Cette étude est prévue en plusieurs phases :

- Phase 01 : analyse globale de l'offre et des besoins pour l'ensemble des équipements
- Phase 02 : diagnostic technique patrimonial approfondi de l'ensemble des équipements existants
- Phase 03 – pré-programme pour l'ensemble des équipements
- Phase 04 – programme détaillé pour l'ensemble des équipements.

Pour mémoire l'étude porte sur les bâtiments suivants couverts et chauffés suivants :

- Gymnases intercommunaux à Pouzol, Les Ancizes-Comps et Manzat
- Gymnases municipaux à Combronde et Saint Georges de Mons
- Création d'un nouvel équipement sur le secteur Est du territoire.

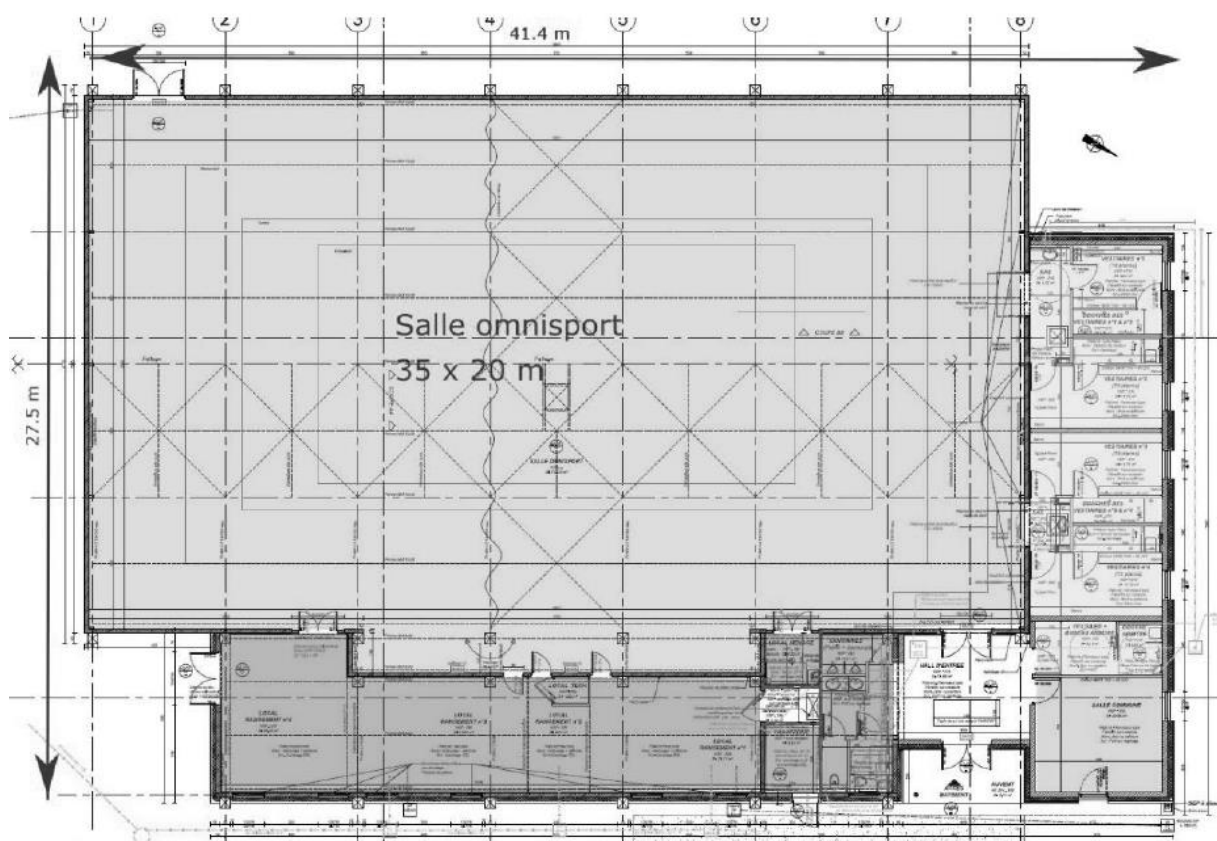
Un premier rendu de la mission a été effectué en comité de pilotage le 06 décembre 2019 et en commission « sports », le 05 février 2020.

Le premier rendu concerne les phases suivantes :

- Analyse de l'offre et des besoins
- Diagnostic technique des bâtiments existants
- Scénarii pré-opérationnels

✓ Gymnase intercommunal aux Ancizes-Comps

Etat des lieux



Des travaux ont été réalisés en 2018 (restructuration vestiaires et locaux stockage, entrée, rénovation menuiseries, remplacement chaudière, ventilation et chauffage ...) permettant de développer la structure à hauteur de 966 m².

Des créneaux horaires sont encore disponibles pour les associations, même si cette structure est partiellement adaptée à la compétition sportive.

Dans la pratique, pour les usagers, il subsiste des difficultés entre la partie entrée et les vestiaires (accès aux vestiaires uniquement par l'aire de jeu).

Des aménagements extérieurs sont à prévoir (pelouse, terrassement...). Sur ce dernier volet, les études d'avant-projet vont débuter et des subventions ont déjà été obtenues. Les dépenses sont inscrites en Reste à Réaliser pour 83 000 € HT, conformément au débat d'orientation budgétaire. Le projet a obtenu une subvention DSIL pour 20 750 € et une subvention Région (Contrat Ambition Région) pour 41 500 €.

✓ Salle de sports intercommunale de La Passerelle (salle multi-activités de 200 m²)

Cette structure est en cours de restructuration dans le cadre du projet Enfance-Jeunesse et devrait permettre

- De retrouver des vestiaires dédiés
- D'avoir un espace de stockage supplémentaire de 39 m² mutualisé avec le service Jeunesse.

Des créneaux horaires sont disponibles pour les associations sportives.

Techniquement, le sol n'est pas tracé et des éclairages en LED sont à prévoir.

La structure, en très bon état, n'est pas adaptée à la compétition sportive, pour la pratique actuelle des clubs.

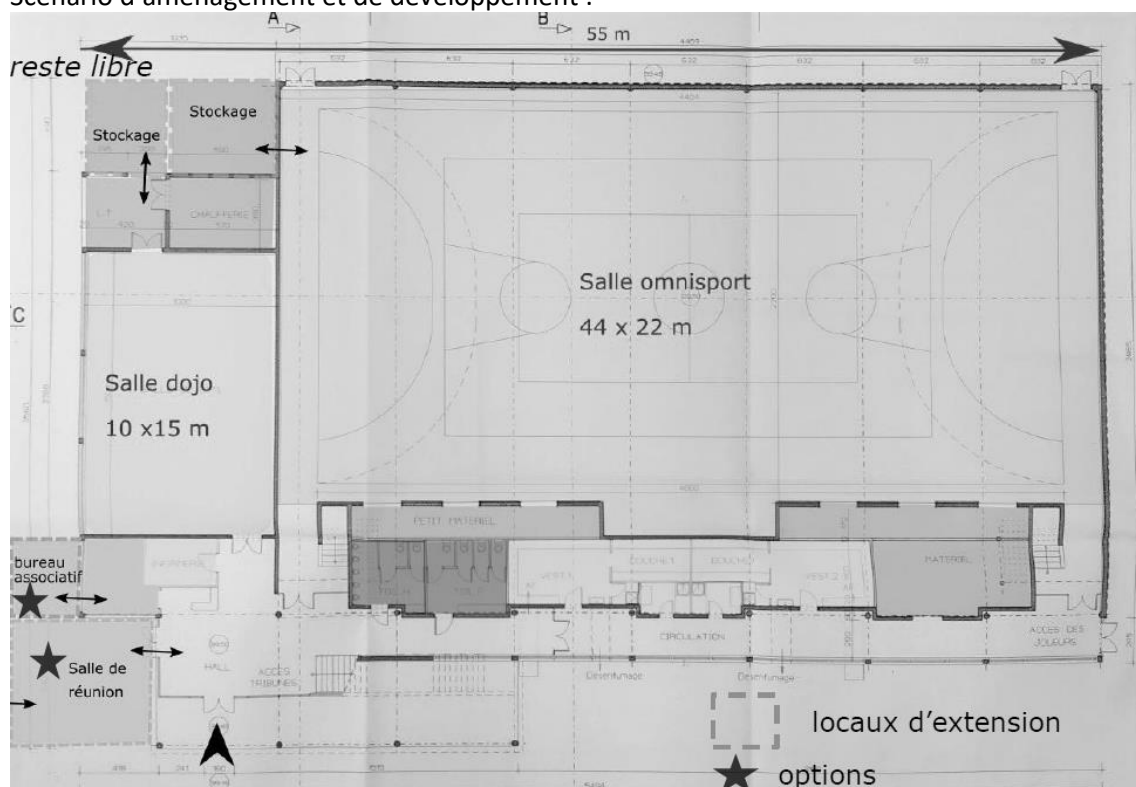
✓ Gymnase intercommunal situé à Manzat

Etat des lieux :



Le bâtiment d'une surface de 1574 m² est en bon état général même si quelques travaux d'accessibilité en extérieur sont à prévoir (traçage parking, arbre, bande rugueuse...). Néanmoins des travaux d'entretien et remise en état seront à prévoir les prochaines années (chaudière, dalles faux plafonds, harmonisation lumineuse LED, reprise façades ouest) pour une estimation à 157 000 € HT.

Scénario d'aménagement et de développement :



En vue de parfaire le fonctionnement de la structure, il est possible de prévoir :

- Un agrandissement de 48 m² afin de créer un stockage matériel, demandée depuis plusieurs années par les utilisateurs (collège et associations) : estimatif de 50 000 € HT de travaux
- Création d'un bureau associatif + salle de « réunion » pour une surface de 65 m² : estimatif de 88 000 € HT de travaux

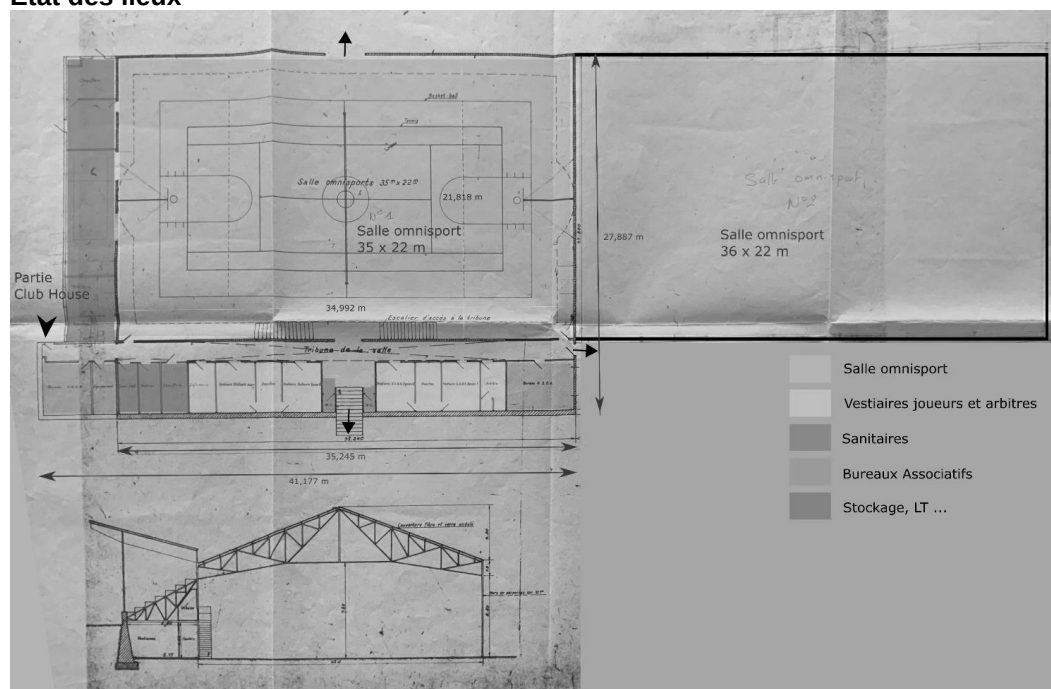
Compte tenu des limites de parcelle à l'EST proche du bâtiment, les extensions sont placées sur la façade OUEST.

Le bilan financier sur le gymnase intercommunale à Manzat est le suivant :

- Travaux entretien et remise en état : 157 000 € HT
- Agrandissement pour stockage : 50 000 €
- Bureau associatif et salle de réunion (option) : 88 000 € HT
- Total : 295 000 € HT (travaux hors frais études et annexe)

✓ Site communal de Saint Georges de Mons

Etat des lieux

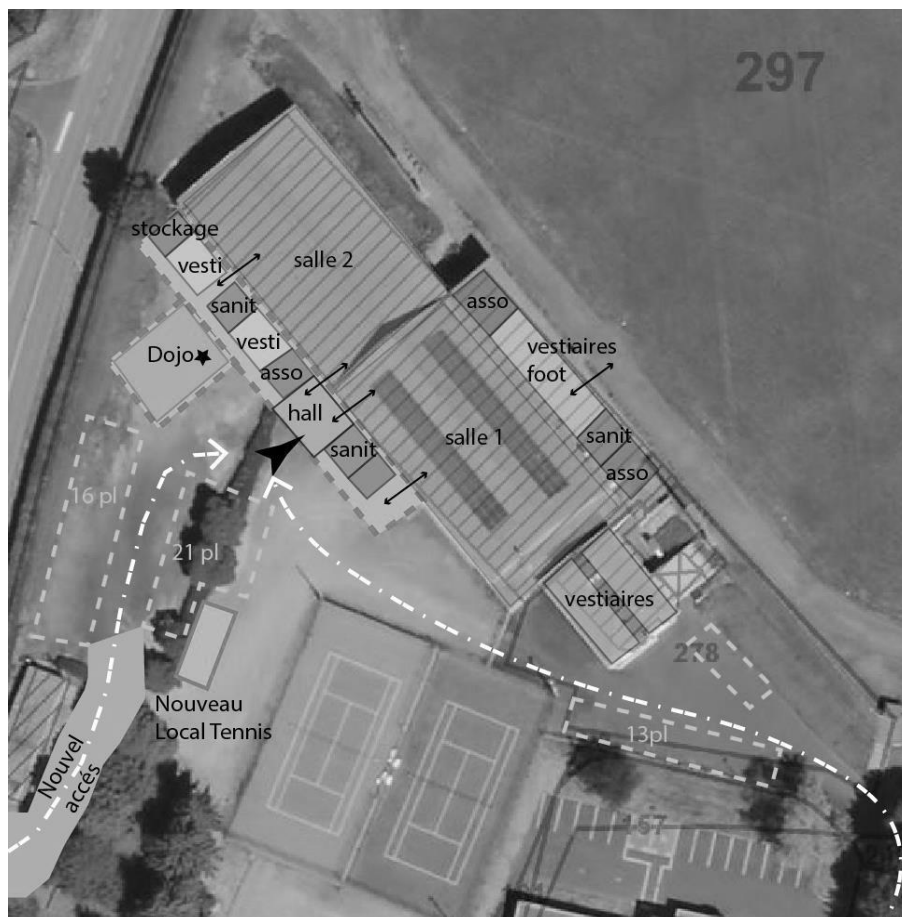


Cette structure, créée en 1954 (puis étendue en 1980 et 1998), comporte 3 bâtiments (2 salles omnisports + club house), intègre 10 vestiaires mutualisés avec le football et 2 bureaux.

La structure est en bon état mais vétuste sur la partie vestiaires, sanitaires et extérieurs. Le second œuvre est à rafraîchir, les sols à reprendre et l'enveloppe thermique à améliorer.

L'accessibilité de cet équipement n'est pas optimum (plusieurs entrées, mutualisation des vestiaires avec sports d'extérieur, notamment le foot, seulement des vestiaires en mezzanine pour les sports d'intérieur, long couloir desservant les espaces, accessibilité PMR, ...).

Des travaux ont récemment été réalisés : remplacement de la toiture en bac acier simple sur la tribune, la buvette, la chaufferie, remplacement de la toiture en bac acier double isolé sur la salle omnisport 1, l'équipement a été raccordé au réseau d'assainissement public en 2019, l'éclairage a été remplacé sur les salles omnisports par des LED.



Afin de rendre plus fonctionnel l'ensemble, les principes de réaménagements suivants ont été proposés :

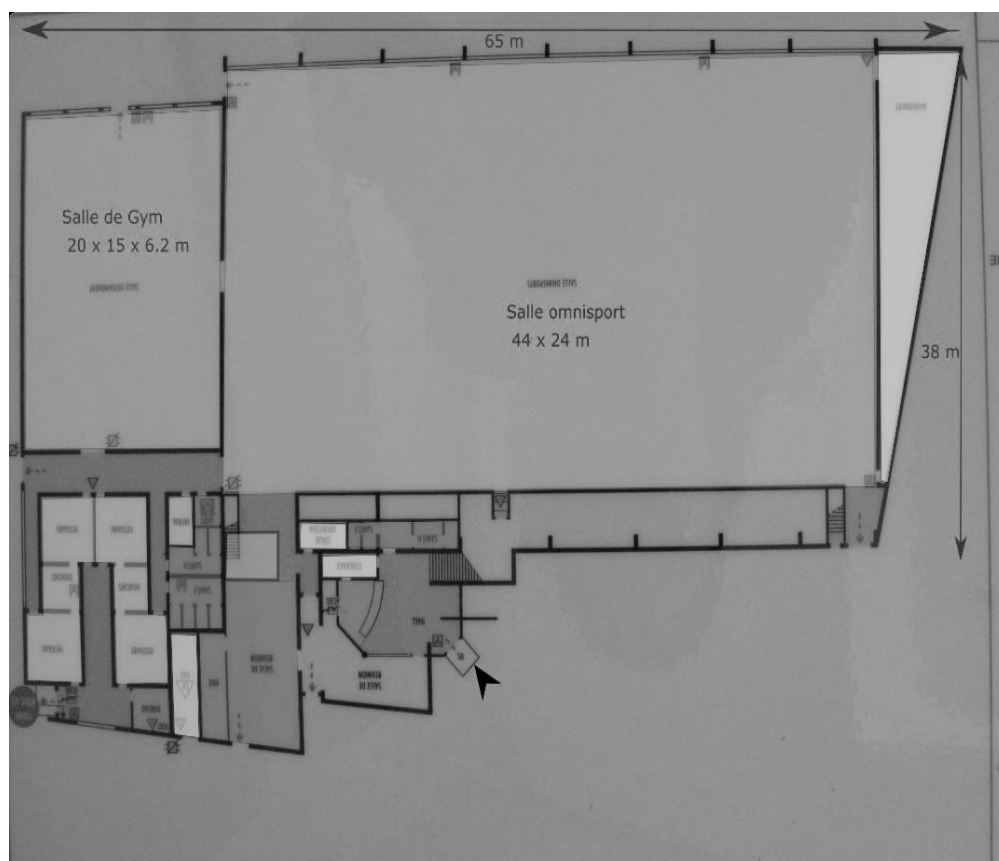
- Implantation de locaux coté tennis intégrant des nouveaux vestiaires, (les vestiaires existants coté terrain de foot seraient affectés au foot)
- un hall fédérateur permettant la diffusion sur les 2 salles,
- de nouveaux sanitaires ,
- un stationnement coté route
- en option, construction d'un dojo de 185 m².

Le projet permettrait à la structure de passer de 2 194 m² à 2 478 m² (soit extension de 284 m² sans l'option dojo).

Le bilan des coûts estimés en fonction des différentes options s'établit comme suit :

- Remise à niveau et entretien de l'équipement : 510 000 € HT
- Travaux de développement :
 - Sans option Dojo : 505 000 € HT
 - Avec option Dojo : 655 000 € HT

✓ Gymnase communal de Combronde



La superficie de la structure est de 1 822 m² dont 300 m² concerne une salle de gymnastique.

Le gymnase a été construit en 1993 et sonorisé en 2018.

Une tribune de 300 places « en dur » donne sur l'aire de jeux avec la possibilité de mettre en place une tribune amovible.

Un local de stockage est placé dans la largeur du terrain.

On compte 4 vestiaires joueurs de tailles suffisantes, 2 vestiaires arbitres, une infirmerie, 2 blocs sanitaires, une salle de réunion, un club house et un comptoir buvette. On peut cependant noter l'absence de connexion directe du hall aux vestiaires ;

La salle de gym est dédiée à cette pratique mais il n'y a pas de local de stockage pour le matériel de cette discipline.

Le bâtiment est en bon état général et entretenu même s'il conviendra de prévoir des travaux sur le second œuvre (dalles PVC sol, tribune à repeindre, luminaires LED,...). L'équipement nécessiterait également des travaux sur l'enveloppe thermique pour améliorer sa performance.

L'étude HEMIS avait également pour objectif d'étudier les scénarii possibles pour l'implantation d'une nouvelle salle sur le secteur EST de la communauté de communes :

- Sur COMBRONDE, sur une réserve foncière en contiguë de l'actuel gymnase
- Sur BEAUREGARD-VENDON, sur une parcelle de terrain disponible
- La commune de SAINT-PARDOUX a précisé qu'il n'y avait pas de possibilité foncière

✓ Options de développement sur COMBRONDE

Plusieurs options de développement sont possibles sur COMBRONDE pour envisager une extension pour une nouvelle salle.

Option 1 :

La parcelle est classée en Ue et ne nécessite pas de modification du PLU



Création de 2 096 m² d'extension soit un total de 3 918 m²

On considère que l'accueil du public peut se faire sur les deux salles.

Ce scénario prévoit l'implantation d'une seconde salle derrière la structure existante avec accès par le côté Ouest permettant une connexion avec le gymnase existant.

Cette option n'intègre pas de dojo.

Coût de l'option 1 :

- Remise à niveau intégrant le remplacement des dalles de sol vestiaires et salle, éclairage LED, traitement des infiltrations en façades et construction stockage gym : 475 000 € HT
- Travaux de développement : 2 530 000 € HT

Option 2

On considère que l'accueil du public et les compétitions se font sur la salle omnisport existante.



Ce scénario prévoit la création de 1 408 m² d'extension soit un total de 3 888 m² et permet de repenser l'ensemble comme un véritable complexe sportif à 4 salles.

Une seconde salle omnisports est implantée derrière la structure existante avec maintien de l'accueil du public sur le gymnase existant.

Sont regroupés les blocs sanitaires (qui distribuent les 3 salles).

Le club house est situé à l'étage.

La salle de gymnastique est déplacée coté parking.

Il est également prévu la création d'un parking de 35 places et la création d'un dojo de 150 m².

Cette option ne nécessite pas de travaux de remise en état puisque le site serait totalement restructuré, les travaux de développement de cette option sont estimés à 3 050 000 € HT.

Option 3



On considère toujours que l'accueil du public et les compétitions se font sur la salle omnisport existante

Ce scénario prévoit la création de 1 919 m² d'extension soit un total de 3 741 m².

Il est prévu l'implantation d'une seconde salle derrière la structure existante avec maintien de l'accueil du public sur le gymnase existant. Il est prévu également la création de vestiaires, sanitaires et stockage pour la deuxième salle.

La connexion entre les 2 salles se fait par une voie de circulation

Ce scénario prend en compte la création d'un dojo et d'un parking de 35 places

Coût de cette option :

- Remise à niveau intégrant remplacement de dalles de sol vestiaires et salle, éclairage LED, traitement des infiltrations en façades et construction stockage gym : 475 000 € HT
- Travaux de développement : 2 307 500 € HT

✓ Site communal de Beauregard-Vendon



La parcelle disponible est d'une surface de 6 580 m²

La parcelle est classée en Ue et ne nécessite pas de modification du PLU

Le besoin théorique pour faire fonctionner un tel équipement de manière autonome serait de 2 008 m² (SDO) intégrant

- La construction d'un équipement neuf
- un parking de 90 places qui pourrait être aménagé afin de répondre aux besoins de stationnement lors des compétitions.
- L'intégration d'un dojo
- Un parvis d'entrée permet de valoriser et signaler l'entrée de l'équipement

Le coût des travaux estimé s'élève à 2 490 000 € HT

✓ Récapitulatif des coûts sur les différents sites et scénarii

- Extension de la compétence sur les équipements couverts et chauffés appartenant aux communes : 985 000 € HT de mise à niveau de travaux se décomposant comme suit
 - Equipements communaux sur St Georges 510 000 € HT
 - Equipements communaux sur Combronde 475 000 € HT
- Remise à niveau, optimisation et extension gymnase intercommunal à Manzat
 - Remise à niveau : 157 000 € HT
 - Extension stockage : 50 000 € HT OU extension stockage + bureau et salle associative : 138 000 €

- Développement d'une nouvelle salle intercommunale sur la partie Est du territoire
 - Entre 2 307 500 € et 3 050 000 € HT de travaux selon le choix du site et l'ambition du projet
- Restructuration et développement de la structure communale à Saint Georges de Mons
 - Extension sans option Dojo : 505 000 € HT
 - Extension avec Dojo : 655 000 € HT

Le Président propose un vote séparé sur chaque point de la délibération

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- 1 PREND ACTE du rendu de l'étude sur les phases 1 et 2

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

- 2 ACTE qu'il est difficile de se prononcer aujourd'hui sur l'extension de la compétence sportive à l'ensemble des équipements couverts-chauffés, compte-tenu des enjeux financiers tels que chiffrés par l'étude et du renouvellement prochain des instances intercommunales

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

- 3 LANCE la phase « études de programmation », phases 3 et 4 de la mission HEMIS, en priorité, sur la remise en état des équipements intercommunaux, et notamment le gymnase intercommunal à Manzat

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

- 4 ACTE le principe d'une nouvelle salle, dans le respect des projets de territoire, sur la partie Est du territoire, sur le site de Combronde qui permet de constituer un véritable complexe sportif 4 salles en profitant de la mutualisation, sur une commune de centralité avec une situation géographique stratégique et qui accueille les associations montantes

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 4

- 5 LANCE la phase d'étude de programmation (choix du scénario et programme fonctionnel et architectural) sur la nouvelle salle sur le site de COMRONDE

Pour : 37

Contre : 0

Abstention : 4

M COUCHARD indique qu'il conviendra d'être attentif sur la longueur de la salle pour l'extension - construction : la longueur de 44 m semble très juste pour le recul derrière les buts par rapport à la pratique du handball.

M DREVET se demande s'il faut se positionner tout de suite sur le site d'accueil pour le nouvel équipement et s'il ne vaut mieux pas laisser les futures équipes intercommunales.

M LAMBERT indique que le positionnement sur Combronde est cohérent par rapport à la centralité et la constitution d'un véritable pôle sportif multi-salles, qui se justifie d'autant au regard du nombre de licenciés sur Combronde.

M GUILLOT indique que la délibération de principe permet d'aller plus loin que le projet de territoire de la communauté de communes Côtes de Combrailles de 2014. Ne pas délibérer sur ce point viendrait à ne pas aller plus loin dans la démarche que ce qui a déjà été acté il y a plusieurs années. Par ailleurs, messieurs GUILLOT et LAMBERT précisent qu'il serait cohérent d'amener les deux schémas (enfance jeunesse et équipement sportifs) au même stade d'avancement, car sur l'étude enfance jeunesse les sites d'implantation ont été identifiés et actés par délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Sans objet.

Liste des délibérations du Jeudi 5 mars 2020

FINANCES	4
D202002002	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES..... 4
D202002003	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE 5
D202002004	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS 5
D202002005	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 6
D202002006	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES..... 7
D202002007	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES..... 8
D202002008	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS 9
D202002009	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES..... 10
D202002010	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS 11
D202002011	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM 11
D202002012	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE 12
D202002013	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1 13
D202002014	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES 14
D202002015	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE..... 14
D202002016	COMPTE DE GESTION 2019 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX 15
D202002017	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET GENERAL 16
D202002018	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE..... 17
D202002019	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS..... 18
D202002020	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE 19
D202002021	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES 20
D202002022	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES 21
D202002023	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS 22
D202002024	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES..... 23
D202002025	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS..... 24
D202002026	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM 25
D202002027	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 26
D202002028	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1 27
D202002029	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES 28
D202002030	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE 29
D202002031	COMPTE ADMINISTRATIF 2019 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX 30
D202002032	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES..... 31
D202002033	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE 32
D202002034	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS 33
D202002035	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 34
D202002036	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES..... 35
D202002037	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES..... 36
D202002038	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS 37
D202002039	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES 38
D202002040	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS 39
D202002041	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM 40
D202002042	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 41
D202002043	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC1 42
D202002044	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES 43
D202002045	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE 44
D202002046	AFFECTATION DES RESULTATS 2019 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX 45
D202002047	ADOPTION DU BUDGET GENERAL DE COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE..... 46
D202002048	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE 47
D202002049	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS 48
D202002050	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 49
D202002051	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES 50
D202002052	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES 51

D202002053	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE PARC D'ACTIVITES DES VOLCANS.....	52
D202002054	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D'ENTREPRISES	53
D202002055	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM	54
D202002056	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE.....	55
D202002057	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1.....	56
D202002058	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES	57
D202002059	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE	58
D202002060	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX.....	59
D202002061	VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2020.....	60
D202002062	VOTE DU PRODUIT DE LA GEMAPI 2020	60
D202002063	VOTE DU PRODUIT DE LA GEMAPI 2020	61
D202002064	ADMISSION EN NON-VALEUR – BUDGET REOM	62
D202002065	ANNULATION CREANCES SUR EXERCICE ANTERIEURS – CREANCE M CHAMPEAU (ISSUE CC PAYS DE MENAT)	63
D202002066	RAPPORT D'ACTIVITES DU SIEG.....	63
D202002067	CONTRAT DE RURALITE – AVENANT 2020 DSIL	64
D202002068	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : TRAVAUX CANTINE SCOLAIRE DE SAINT-QUINTIN-SUR-SIOULE.....	64
D202002069	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : POLE ENFANCE-JEUNESSE – SITE DE LA PASSERELLE	65
D202002070	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : AMELIORATION SALLE CINEMA LA VIOUZE.....	66
D202002071	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : AMENAGEMENT DE BOURG BEAUREGARD-VENDON	66
D202002072	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : AMENAGEMENT DE BOURG SAINT-PARDOUX.....	67
D202002073	DEMANDE DE SUBVENTION DSIL 2020 : AMENAGEMENT DE BOURG LES ANCIZES-COMPS.....	68
RESSOURCES HUMAINES.....		68
D202002074	TABLEAU DES EFFECTIFS	68
D202002075	CONTRAT DE PROJET – MISSION ARCHIVAGE.....	72
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....		72
D202002001	RETROCESSION DE PARCELLES AU SYNDICAT MIXTE DU PARC DE L'AIZE ZAC 2.....	72
ENFANCE - JEUNESSE.....		73
D202002076	PROJET DE FONCTIONNEMENT DU RAM 2020-2023.....	73
D202002077	SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX DE LA MICROCRECHE	74
D202002078	MAM A COMBRONDE : AUTORISATION A SIGNER LE BAIL PROFESSIONNEL	75
EQUIPEMENTS SPORTIFS.....		76
D202002079	SCHEMA DES EQUIPEMENTS SPORTIFS.....	76

Signatures des membres présents au conseil communautaire du
Jeudi 5 mars 2020

Le Président,
M. MOUCHARD Jean-Marie

Le Secrétaire de séance,
M. BOULAIS Loïc

Les membres du conseil communautaire :

ARCHAUD Claude Saint-Georges-de-Mons	BALY Franck Saint-Georges-de-Mons	BARE Michaël Charbonnières-les-Vieilles	BONNET Grégory Montcel
BOULAIS Loïc Saint-Hilaire-la-Croix Secrétaire de séance	BOULEAU Bernard Blot-l'Eglise	CAILLET Pascal Davayat	CAUDRELIER-PEYNET Valérie Loubeyrat
CHAMPOUX Nathalie Charbonnières-les-Vieilles	CHANSEAUME Camille Saint-Georges-de-Mons Procuration M. ARCHAUD	CHARBONNEL Pascal Teilhède	COUCHARD Olivier Manzat
COUTIERE Daniel Saint-Quintin-sur-Sioule Absent	CRISPYN Guillaume Champs	DA SILVA José Manzat	DE JESUS José Les Ancizes-Comps Absent
DOSTREVIE Corinne Manzat	DREVET Yannick Beauregard-Vendon	ESPAGNOL Alain Combronde	GATIGNOL Joëlle Saint-Georges-de-Mons
GENDRE Martial Lisseuil	GEORGES Denis Beauregard-Vendon	GUILLOT Sébastien Gimeaux	HOVART Lilyane Pouzol

LAMAISON Marie-Hélène Yssac-la-Tourette	LAMBERT Bernard Combronde	LANGUILLE André Jozerand Absent	LANNAREIX Jean-Pierre Vitrac
LESCURE Bernard Marcillat	LOBJOIS Corinne Les Ancizes-Comps	LOBREGAT Stéphane Loubeyrat Absent	MANUBY Didier Les Ancizes-Comps
MASSON Yannick BOUTHET Jean-Pierre Queuille	MEGE Isabelle Les Ancizes-Comps	MUSELIER Jean-Pierre Saint-Myon	PERROCHE Paulette Combronde
PIEUCHOT-MONNET Chantal Saint-Pardoux	POUZADOUX Jean-Paul Combronde	ROGUET François Saint-Rémy-de-Blot	SAUVESTRE Daniel Châteauneuf-les-Bains Absent
SCHIETTEKATTE Charles Saint-Gal-sur-Sioule	Jean-François SECOND Prompsat	VALANCHON Annie Saint-Georges-de-Mons Procuration Mme GATIGNOL	VALENTIN Gilles Saint-Angel
VIALANEIX Michèle Combronde			